

LA LIBERTÉ

4.7.24

Succès pour PassePartout

Mobilité réduite » La Fondation PassePartout propose depuis 33 ans un service de transport pour les personnes à mobilité réduite dans les sept districts du canton. L'organisation fondée en 1990 par Pro Infirmis et Pro Senectute a réussi le défi de retrouver, puis de dépasser son niveau d'activité de 2019, soit d'avant la pandémie. Dans son rapport d'activité 2023, elle indique avoir effectué plus de 775 253 kilomètres,

soit l'équivalent d'environ 19.3 fois le tour de la terre. C'est dans le district de la Singine que la Fondation a été le plus sollicitée et dans celui de la Sarine que le nombre de courses s'est révélé le plus faible. Les trajets sont effectués par une équipe de 275 bénévoles.

Au-delà des chiffres, «l'aide au déplacement contribue au maintien à domicile des personnes à mobilité réduite», souligne le rapport. » VIM